

Par là, elles infligent au prêtre un double isolement, dans la société d'abord, dans l'Église ensuite; et bien qu'elles exploitent le clergé pour le service d'intérêts fort distincts et souvent inversés, ce sont, en dernière analyse, deux conceptions sœurs et pareillement surannées.

Longtemps elles ont pesé sur la vie de l'Église de France. « Les prêtres, écrivait Lacordaire en 1826, maintiennent la connaissance et la pratique des vérités chrétiennes dans les femmes, dans quelques hommes, dans quelques jeunes gens; ils retirent de temps en temps du milieu de l'erreur quelques âmes en qui la foi se réveille, et voilà tout. La masse de l'impiété échappe à leur action; renfermés dans l'intérieur du sanctuaire, où ils veillent sur les pierres qui en sont restées, ils ne peuvent le défendre des attaques qu'on lui porte au dehors; ils regardent quelquefois du haut des murs de Sion, et ils trouvent que le nombre des assiégeants s'augmente toujours; et, redescendus dans l'intérieur du temple, ils racontent ce qu'ils ont vu avec de tristes et éloquents paroles qui ne touchent guère que ceux qui n'ont pas besoin de l'être ». Et, prêchant à Notre-Dame, en 1843, Lacordaire rappelait ce propos cynique de Frédéric II : « Savez-vous ce qu'il faut faire de l'Église catholique? Il faut en faire un hibou »; et il ajoutait : « Vous savez, messieurs, cet oiseau solitaire et triste qui se tient dans un coin avec un air rechigné. Voilà le secret : nous isoler de tout, de la politique, de la morale, du sentiment, de la science; nous suspendre entre le ciel et la terre

sans aucune espèce de point d'appui, pour nous dire, un genou en terre : vous avez Dieu, qu'avez-vous besoin du reste? Nous n'acceptons pas cette situation. Nous tenons à tout, parce que nous venons de Dieu qui est en tout : rien ne nous est étranger, parce que Dieu n'est étranger nulle part. » Retenons ces dernières paroles : (1) elles énoncent avec une rare perfection le principe même dont il faut partir pour légitimer la véritable conception du prêtre.

On parle beaucoup, aujourd'hui, de l'« action sociale » du sacerdoce, et l'on a raison : si le cardinal Langénieux, dans le mandement pressant et persuasif qu'il vient d'écrire sur les *inconséquences de certains catholiques dans la vie chrétienne*, a cru pouvoir affirmer que « le mouvement catholique est en meilleure voie qu'il ne l'était il y a cinquante ans seulement », c'est assurément dans les progrès de l'action sociale du prêtre et dans l'éviction des catholiques qui s'y montrent hostiles, qu'il faut chercher les raisons de ce phénomène consolant.

On peut admettre, même, avec certaines voix très autorisées, que cette « action sociale » est spécialement requise par les besoins de notre époque. « Le clergé, écrit Mgr Dabert, doyen de

(1) Nous empruntons ces citations au précieux volume que vient de publier M. l'abbé Fesch sur *Lacordaire journaliste* (Paris, *Delhomme et Briquet*). Ce livre nous révèle une face peu connue du talent de Lacordaire, en même temps qu'y sont agitées, sous la plume du Dominicain, les questions les plus « actuelles » de la politique religieuse.

notre épiscopat, tout en travaillant principalement à la conversion et à la sanctification des âmes, ne doit pas demeurer étranger à l'œuvre de réforme sociale. On a représenté l'Église et le prêtre comme des étrangers sur le terrain social. Le prêtre s'est laissé intimider ; et le peuple, ne rencontrant plus le prêtre sur le terrain social, s'est éloigné de l'Église. Cependant l'Église possède la seule vraie doctrine sociale. Et le Saint-Père pousse vivement le clergé à s'avancer sur le terrain social » (1). — « Le centre de la crise, déclarait en 1896, dans la cathédrale de Nantes, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, consiste en ceci, que les multitudes ont la défiance de tout ce qui est religieux, quand elles n'en ont pas la désaffection. Le quatrième État, qui marche au pas de course à la conquête de la chose publique, est convaincu que le sacerdoce lui demeure hostile. Entre lui et nous, il se dresse une montagne de préjugés. Voilà la crise. Et il n'est pas un évêque français qui ne le comprenne ainsi. De là vient qu'il en est parmi nous qui estiment ne devoir, ni en justice ni en prudence, écarter, par la question préalable, les multiples revendications de la foule » (2). — « Il faut absolument que le prêtre

(1) *Compte-rendu du Congrès ecclésiastique de Reims*, p. 249 (Paris, librairie du *Peuple Français*).

(2) Nous empruntons cette éloquente citation au *Bulletin paroissial* qu'à fait paraître en 1896 M. l'abbé Gibier, curé de Saint-Paterne à Orléans. La publication annuelle de ce *Bulletin*, qui tient tous les paroissiens, fidèles et infidèles, au courant des nombreuses ressources qu'offrent les diverses œuvres de l'Église, fait pénétrer la parole du curé dans maintes maisons où

prende part à la vie sociale, disait au congrès de Fiesole, en septembre 1896, Mgr Radini-Tedeschi. Sa mission embrasse toutes les formes de la vie humaine, comme les embrasse la vérité dont il est l'organe, comme les embrasse la foi dont il est l'interprète, comme les embrasse la morale dont il est le défenseur. Il a une mission éminemment sociale à remplir ; et il doit, au prix de tous les efforts, de tous les sacrifices, intervenir dans la vie sociale de façon à en être en quelque sorte l'âme et la forme en lui apportant Jésus-Christ » (1). — Conseillez à vos prêtres de s'occuper de l'ouvrier, du pauvre, des classes inférieures. Il faut combler l'abîme entre le prêtre et le peuple. Il faut faire sentir à tous l'influence salutaire de la religion » : c'est Léon XIII en personne qui tenait ces propos à Mgr Germain, évêque de Coutances (2).

Mais il convient d'observer que, pour convier le prêtre à ces initiatives fécondes, on n'allègue pas uniquement les besoins particuliers des temps, mais aussi, et surtout, la nature même de l'office sacerdotal. L'action sociale qu'on requiert du prêtre n'est point une conséquence tardive, imprévue, des changements politiques qui ont mar-

l'on ne songerait point à la réclamer ; elle dénote, chez son auteur, l'un des prêtres de l'heure présente qui comprennent le mieux l'importance sociale de la paroisse. Voir aussi, à cet égard, le discours de M. l'abbé Gibier à Reims. (*Compte-rendu du congrès ecclésiastique*, p. 408-410).

(1) On trouvera les principaux fragments du discours de Mgr Radini-Tedeschi dans la *Démocratie chrétienne* de mars 1897.

(2) *Compte-rendu du Congrès ecclésiastique*, p. 249.

qué l'histoire de notre siècle ; intrinséquement, elle n'a point de caractère politique ; elle s'imposerait, lors même que ces changements n'auraient point eu lieu ; et sans doute ils amènent le sacerdoce à rechercher une certaine nouveauté de méthodes, mais ils ne sont point la raison même à laquelle on doit rattacher la nécessité de l'action sociale. Cette obligation résulte de la fonction même du prêtre, définie par Manning en un si beau langage dans son livre sur le *Sacerdoce éternel* ; et le cardinal anglais trouve une phrase presque terrible pour nous en laisser entrevoir la sanction : « L'influence du prêtre, écrit-il, n'est jamais *négative*. Il donne ou il dérobe, il gagne ou il perd, et pour lui et pour les autres. » (1) Telle est la mission du sacerdoce, et tel en est l'inébranlable prestige, qu'il est impossible au prêtre de se neutraliser : son inaction n'a pas l'effet d'une abstention, elle a l'effet, si l'on ose ainsi dire, d'une contre-action.

Aussi l'action sociale est-elle vieille comme l'Église, vieille comme le sacerdoce. Elle s'exerçait déjà dans le christianisme primitif, lorsque les diacres avisaient aux intérêts matériels de la petite communauté ; elle s'épanouissait au moyen-âge, lorsque les papes s'intitulaient « serviteurs des serviteurs de Dieu » ; et de nos jours enfin, à ceux qui la tiennent en suspicion comme une nouveauté tout au plus digne d'être mise à l'étude,

(1) MANNING, *Le Sacerdoce éternel*, trad. FIÉVET, p. 138 (Lille Desclée).

elle peut objecter la tradition. Le penseur courageux qui, discrètement, vient de se révéler dans la remarquable brochure : *A reculons*, signale à juste titre comme une conséquence du « mal révolutionnaire » l'infidélité de certains prêtres à leur devoir social : « Ce mal, dit-il, qui fait de la personnalité individuelle le centre de la vie humaine, a pénétré le prêtre plus peut-être qu'il ne le croit, et plus peut-être qu'il ne le voit » (1). L'action sociale du prêtre n'est donc point une sorte d'adaptation opportuniste, requise par les progrès de l'esprit révolutionnaire ; encore moins est-elle une concession au « mal révolutionnaire » ; c'est au contraire l'abdication sociale du prêtre qui mérite d'être déplorée comme une complaisance à l'endroit de ce mal.

Ainsi rattachée à l'ensemble des principes chrétiens, ainsi légitimée par la tradition, ainsi défendue contre l'archaïque opposition d'un « conservatisme » boudeur, l'action sociale du prêtre ne consiste point à multiplier les œuvres de détail, timides ou téméraires, « prudentes » ou « avancées » ; suivant une intrépide formule qu'un prêtre franc-comtois, M. l'abbé Quillet, n'a pas craint d'énoncer dans son *Guide du conférencier agricole*, c'est à « reconstituer la base même de la Société » (2) qu'elle doit viser. De là l'antago-

(1) *A reculons. Réflexions d'un ami, publiées par un étudiant des Facultés catholiques de Lille*, p. 27-28. Lille, Bergès, 1896.

(2) *Le Guide du conférencier agricole : la crise agricole, ses causes, ses remèdes*, par M. l'abbé QUILLET, à Rurey, par Epeu-

nisme qui forcément éclate entre l'action sociale du prêtre, intégralement conçue, et l'inconsciente maladresse de beaucoup d'œuvres catholiques. Il faut lire et méditer, dans la brochure *A reculons*, l'analyse impitoyable, cruelle parfois, féconde toujours, de l'esprit qui anime ces œuvres et du genre de succès qu'elles recueillent : au lieu de ramener « les personnes sociales », la famille, l'association ouvrière à l'exercice de leur rôle légitime, à la pratique de leur devoir, elles se bornent à sauver les individus que ces personnes morales ont abandonnés ; et par là, sans doute, bien des misères sont adoucies, mais rien n'est guéri ; cette façon de charité concède sans cesse à l'individualisme révolutionnaire quelques trophées nouveaux, et le mal social s'aggrave par là même qu'il dure. Les deux conceptions du prêtre qui nous ont tout à l'heure paru condamnables lui laissent le droit, ou à peu près, d'appliquer, de haut et de loin, quelques remèdes extérieurs sur les plaies sociales ; mais elles lui interdisent de faire brèche dans la société elle-même pour en préparer la reconstruction chrétienne. Et si l'on veut que les œuvres catholiques cessent d'être, tout simplement, des œuvres philanthropiques à étiquette confessionnelle, — étiquette qui souvent est maladroitement apposée, — si l'on réclame d'elles le salut de la société par le christianisme, — ce que j'appellerais volontiers un salut radical, — il

gney (Doubs). Besançon, *Bossanne*. 1897. Bien conçu, bien divisé, plein de renseignements, cet opuscule offre au clergé des campagnes un excellent catéchisme social.

importe d'affermir cette doctrine, que le prêtre est appelé à un rôle social, et de l'asseoir solidement sur les ruines des autres systèmes qui, consciemment ou inconsciemment, laïcisent la vie de la société en contraignant le prêtre à se laisser oublier, ou bien à bouder.

C'est là ce que pensaient les six cents prêtres réunis à Reims, au mois d'août 1896, par l'initiative de M. l'abbé Lemire et sous le haut patronage du cardinal Langénieux. « Nous sommes venus rechercher en commun les moyens les plus propres à remplir, dans les conditions actuelles de la société, notre ministère. Sans négliger aucun des moyens consacrés par l'usage des siècles et la pratique constante de l'Église, nous avons, fidèles aux exhortations du Souverain Pontife, cherché à moderniser nos méthodes d'apostolat. Nous nous sommes constamment demandés comment, par l'emploi discret de quelques moyens nouveaux, nous pourrions ressaisir la société et l'amener aux pieds de Jésus-Christ » (1). Mgr Péchenard, qui présida le congrès avec un tact accompli et un superbe esprit de zèle, et que les évêques fondateurs de l'Institut catholique de Paris appelaient, peu de temps après, aux fonctions de recteur, définissait en ces termes l'œuvre du Congrès. Le long rapport, si soigneusement composé, dans lequel M. l'abbé

(1) *Compte-rendu du Congrès ecclésiastique de Reims*, p. 424. On peut lire, dans la *Quinzaine* du 15 septembre 1896, un résumé des travaux du Congrès, sous la signature de M. l'abbé Fesch.

Dabry en a consigné les délibérations, subsistera comme un manifeste éclatant en faveur de l'action sociale du prêtre; c'est un document de première importance : supposez que ces assises du clergé et la publication qui vient de les couronner se fussent produites dix ans plus tôt; Taine, avant d'écrire son chapitre sur l'Eglise de France, eût fait de ce rapport son livre de chevet.

Toute politique en est proscrite ; et ce serait la preuve, s'il était besoin de la faire, que le développement de l'action sociale du sacerdoce et la pénétration du clergé dans les assemblées parlementaires sont deux faits absolument distincts. C'est en tant que citoyen que le prêtre se propose pour un rôle politique ; c'est en tant que ministre de Dieu qu'il s'impose pour un rôle social. Lacordaire écrivait dans *l'Ere nouvelle*, le 22 avril 1848, un très curieux article sur « les candidatures du clergé » : il y maintenait, tout à la fois, que le rôle politique du clergé ne lui paraissait qu'un accident transitoire et que pourtant, en fait, le clergé devait aspirer à marquer sa place dans l'Assemblée nationale (1). D'une part, donc, des questions d'opportunité, et les vicissitudes variées des contingences historiques, qui, suivant les époques, et suivant les régions aussi, poussent le prêtre dans la mêlée parlementaire ou bien au contraire l'en éloignent. D'autre part, des principes fixes, une tradition constante, des

(1) Abbé FESCH, *Lacordaire journaliste*, p. 394 et suiv.

ordres divins, qui commandent à l'Eglise de pénétrer la société, et au prêtre d'exercer une action sociale.

Bref, tandis qu'au début de cette étude nous montrions que *l'Œuvre expiatoire* de Montligeon, en prenant pour fin le salut des morts délaissés, répondait à merveille aux délicatesses et aux soucis de l'âme contemporaine, et qu'elle paraît essentiellement moderne, « démocratique » même à quiconque en observe le côté religieux, — au contraire, arrivant au terme, il nous semble légitime de dire que les efficaces procédés de conquête par lesquels l'Eglise, dans la paroisse de Montligeon, a repris crédit sur les esprits et ascendant sur les cœurs, ne sont point, en soi, des nouveautés : avec les appropriations requises par les besoins présents et locaux, ils étaient calqués sur l'éternelle méthode de l'Eglise, « la méthode apostolique, la méthode divine, celle que pratiquait le fondateur de notre religion quand il semait les miracles de sa bonté avant de semer les merveilles de sa doctrine » (1). Il en fut des humbles de Montligeon à l'égard de M. l'abbé Buguet comme de saint Augustin à l'égard de saint Ambroise : « Je me pris à l'aimer, disait le jeune converti, non parce qu'il enseignait la vérité, mais parce qu'il était bon pour moi. » Organiser une croisade de prières pour les « petits » du purgatoire, avec ce même esprit de justice chatouilleuse qui nous

(1) Abbé LEMIRE, Préface de *Notre Œuvre sociale*, de l'abbé NAUDET, p. 5.

passionné pour le sort des « petits » de la terre : voilà qui a une saveur moderne. Avoir fait de la bonté l'avant-coureuse de la vérité : voilà qui est ancien, et très ancien.

TROISIEME PARTIE

CONVERGENCES
VERS LE CATHOLICISME SOCIAL